

Paris le 9 juin 2013

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le SNCTA, premier syndicat de contrôleurs aériens en France, appelle les contrôleurs aériens français à cesser le travail les 11, 12 et 13 juin prochains.

À l'heure où le trafic aérien est en baisse, la Commission Européenne projette la mise en place d'un plan sans précédent de baisse des coûts entraînant de fait une réduction des recettes du système de contrôle aérien français.

Dans le même temps, la navigation aérienne française qui a manqué le virage technologique du début de la décennie doit maintenant faire face de manière urgente à des investissements majeurs pour la rénovation des outils nécessaires aux contrôleurs aériens pour gérer les vols de manière sûre et efficace.

Les contrôleurs aériens français, qui officient avec des matériels obsolètes basés sur des architectures des années 90, et dont les conditions d'emploi se dégradent de jour en jour, sont inquiets. Le SNCTA qui les représente estime que la Navigation Aérienne ne peut fonctionner que sur des bases économiques sûres impossibles à garantir dans une logique exclusivement comptable.

En conséquence, le SNCTA demande que le gouvernement s'engage dans l'accord social en cours de négociation avec la Direction Générale de l'Aviation Civile sur :

- une stratégie de recouvrement des coûts de navigation aérienne équilibrée, en opposition au projet de la Commission Européenne,
- une obligation de moyens permettant le déploiement d'outils de gestion du trafic aérien de dernière génération dans les centres de contrôle français avant 2018,
- un accompagnement des évolutions professionnelles et organisationnelles qui s'imposent aux contrôleurs aériens.

Contacts presse Secrétaires Nationaux SNCTA :

Philippe Biol : biol@sncta.fr — 06 60 92 84 89

Frédérique Chato : chato@sncta.fr — 06 21 03 02 45

Roger Rousseau : rousseau@sncta.fr — 06 59 14 27 27